

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/099

Objet : Accord de subvention entre la CAF et la MSA pour l'achat d'armoires désinfectantes pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant intercommunaux

Séance du mardi vingt-sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente.

Titulaires présents (60) : Francis AMPEN – Antony GAUTIER – Brigitte GALLI – Arnaud DEVILLEZ – Gilles DEVIENNE – Sophie SPATOLA – Christophe LEGROIS – Marjorie VANDENBERGHE – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Luc VAN INGHELANDT – Bernadette POPELIER – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Sandrine KEIGNAERT – Philippe MASQUELIER – Caroline LANDTSHEERE – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Florence BRISBART – Bernard DENTENER – Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Michel DUHOO – Didier TIBERGHEN – Jean-Luc CAPPAERT – Samuel BEVER – Dominique WALBROU – Jean-Michel PLAETEVOET – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Pascal CODRON – Rebecca ELSSENS – Fabrice DELANNOY – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE – Jean-Pierre BATAILLE – Céline INGELAERE – Jean-Luc BARET – Joël DEVOS – Virginie DELESTRE – Cindy SCHRAEN – Eric SMAL – Anne VANPEENE – Christian BELYNCK

Procurations (15) : Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE – Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Jean-Pierre BAILLEUL – Audrey SCHERRIER à Céline SAUZEAU – Sophie ANDRE à Florence BRISBART – Catherine DEPELCHIN à Didier TIBERGHEN – Pascal DECOOPMAN à Sandrine KEIGNAERT – Marie SANDRA à Roger LEMAIRE – Franck MEURILLON à Rebecca ELSSENS – Jean-Luc DEBERT à Caroline LANDTSHEERE – Frédéric JUDE à Eddie DEFEVERE – Mark MAZIERES à Éric SMAL – Dorothée DEBRUYNE à Joël DEVOS – Laurence BARROIS à Carole DELAIRE – Emidia KOCH à Luc EVERAERE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin Belleval



**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/099

Objet : Accord de subvention entre la CAF et la MSA pour l'achat d'armoires désinfectantes pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant intercommunaux

Depuis maintenant 2 ans, nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui a amené les agents des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant à faire preuve d'adaptabilité face aux protocoles et aux renforcements des mesures d'hygiène, parfois au détriment du temps passé auprès des enfants.

De plus, la collectivité souhaite entrer dans une démarche qualité et notamment tendre à ne plus utiliser de produits d'entretiens chimiques auprès des enfants. Des investissements sont donc nécessaires afin d'aider les professionnels dans ce changement. Ces changements passeront par du temps de formation et d'accompagnement dans la démarche mais aussi par l'achat de matériel pour faciliter la désinfection.

La collectivité souhaite équiper les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant intercommunaux d'armoires désinfectantes. Ces armoires seraient dédiées au séchage et à la désinfection. Cette armoire performante, économique et durable garantit une décontamination complète des équipements de protection en 45 minutes. Elle possède un haut pouvoir de désinfection virucide, bactéricide et fongicide.

Cette armoire apporte une solution performante, économique et durable. Elle permet :

- d'améliorer la sécurité de enfants/personnels et le bien-être au travail,
- de renforcer les dispositifs de prévention des contaminations croisées,
- de contribuer à la motivation des équipes et au maintien du climat social,
- une meilleure disponibilité du personnel et une réduction de l'absentéisme pour arrêt maladie,
- de simplifier les process et accroître la disponibilité des jeux/jouets,
- d'optimiser les coûts de consommables liés au traitement des équipements,
- de réduire la consommation d'eau, de détergents et de produits chimiques,
- de contribuer à la performance carbone par la baisse des flux logistiques,
- d'intégrer une solution éco-responsable et origine France garantie.

En 2021, ce projet a été évalué budgétairement pour un montant de 10 431 euros toutes taxes.

Vu la compétence de la CCFI pour la « création et gestion de structures d'intérêt communautaire destinées à l'accueil permanent (crèche) et à l'accueil occasionnel (halte-garderie) jusqu'au début de la scolarisation » ;

Considérant la réhabilitation et le réaménagement du pôle petite enfance communautaire situé au 340 rue de l'Haeghe Doorne à Méteren ;

Il vous est proposé :

- de solliciter un financement de la part de la MSA à hauteur de 3 660 euros dans le cadre de la convention Grandir en Milieu Rural et de la CAF à hauteur de 3 660 euros dans le cadre de l'aide à l'investissement sur fonds locaux ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents y afférents

Vote :

Pour : 75

Contre : 0


Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 27 septembre 2022,
pour extrait certifié conforme,

Le Président


Valentin BÉLÉVAL

